L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 14 NOVEMBRE 1890. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 14 NOVEMBRE 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Cie.—A leur salle d'encan No 66 rue du Canal : Un assortiment complet de bottes et Souliers.

Si vos cheveux s'éclaircissent et se flétrissent, servez-vous de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. Elle leur redonne la vitalité et la couleur.

Les titres de noblesse en France.

Nous avons donné l'analyse de l'article de la proposition de M. Moreau sur l'impôt devant frapper les titres nobiliaires. Détachons, de l'exposé des motifs, quelques passages; d'abord, celui-ci :

Un titre ronflant, un nom qui remplit la bouche des valets, flatte encore agréablement certains cerveaux, en lesquels vibre un reste de l'orgueil ancestral. Descendants de nobles ou de valets enrichis s'en parent avec joie et s'en croient plus importants, et n'ont jamais pu sentir à quel dédain les personnalités les plus élevées délaissent ces titres qui n'ajouteraient rien à leur valeur. Lazare comte Carnot, Victor comte Hugo nous paraîtraient souverainement ridicules et ravaleraient, à nos yeux, et le grand patriote et le grand poète.

On doit porter son nom patronymique, car, ajoute M. Moreau :

Le reste n'est qu'un panache sans valeur et ne peut constituer un droit. Baron, où sont les vassaux, où sont les serfs ! Effacés par le grand souffle de la Révolution! Dès lors, que fais-tu du signe de ta puissance disparue ? De quel droit portes-tu un titre sans valeur comme sans application actuelle ! Il faut donc en revenir à ce nom patronymique qui seul peut établir, par l'état civil, la filiation et les droits attachés au titre de citoyen.

Mais la vanité est là, qui pousse certains inutiles à s'affubler des oripeaux du passé. Faisons payer, à ceux qui ont ainsi le moyen de s'empanacher, une taxe dont profitera le budget national.

Il y a plus : la désolation de certaines personnes est de ne pouvoir substituer, au nom honorable de leurs parents, mais d'apparence trop roturière, un titre qui leur donnerait à leurs propres yeux et à ceux des êtres qui leur ressemblent, une valeur qu'ils ne sauraient acquérir par leurs propres efforts. Mettons un terme à leur douleur : permettons-leur d'acquérir l'objet de leur envie et qu'ils payent le tribut de leur insuffisante suffisance !

Voici des extraits du texte de la proposition :

Les titres et signes nobiliaires sont abolis pour les Français. Nul n'a le droit d'ajouter, officiellement, à son nom patronymique, un signe, un titre, un nom établissant une distinction, rappelant une possession féodale ou un droit à une dénomination quelconque.

Tout citoyen français qui, par vanité, voudra faire usage d'un signe nobiliaire, devra, sur tous actes officiels, tableaux d'électeurs, actes de l'état civil et d'officiers ministériels, la faire précéder du nom patronymique suivi du mot : dit.

Tout usage officiel ou non, mais régulièrement constaté d'un signe ou titre nobiliaire, devra faire l'objet d'une déclaration à la mairie du domicile légal.

Cette déclaration sera inscrite sur un registre spécial toujours à la disposition des agents des contributions directes.

Tout citoyen français, s'il est majeur et en possession de ses droits civils, quels que soient son nom patronymique, sa profession et son origine, a le droit, dans les conditions ci-dessus déterminées, d'ajouter à son nom une particule, un titre, une expression ayant une apparence nobiliaire.

Aucun fonctionnaire, magistrat, officier de l'ordre civil ou militaire, ne peut faire usage de titres nobiliaires dans l'exercice de ses fonctions. Toute contravention à cette prescription entraîne de plein droit, la révocation.

Nous lisons, dans la *Liberté*, au sujet du projet de loi de M. Moreau :

C'est chronique : tous les cinq ou dix ans, l'idée regerme dans quelque cerveau radical et parlementaire, dès que s'ouvre la saison du budget. L'impôt sur les titres de noblesse, tel serait l'impôt "payé avec joie, "l'impôt modèle."

M. Laroche-Joubert et M. Bovie furent les premiers. M. Moreau (du Nord) vient le dernier, par ordre de date, car le style de son rapport trahit d'autres prétentions.

"M. Thiers n'a pas été bercé sur les genoux d'une duchesse", écrivait Cormenin. M. Moreau non plus. Mais M. Thiers n'en gardait point rancune aux duchesses. M. Moreau est moins accommodant. Des duchesses, il n'en faut plus, ou elles payeront 50,000 fr. par an—juste le revenu d'un de ces millions que Mme la duchesse d'Uzès mit, si aimablement, aux pieds de son prince et de son général.

Serait-ce cette intempestive générosité qui rend M. Moreau si démocratiquement fiscal ?

Quoiqu'il en soit, il frappe fort sur "la vanité." La particule simple, qu'il prend pour un titre de noblesse payerait 500 fr., la double particule payerait double droit, le chevalier 1,000 fr.; le baron, 5,000; le vicomte, 10,000; le comte, 20,000; le marquis, 30,000; le duc, 50,000; le prince, 100,000; duc ou comte, avec titre d'altesse, 200,000; prince, avec le même titre, 250,000.

Bien que nous pensions, avec M. Moreau, qu'un impôt qui mettrait à contribution la seule vanité, doive être, en effet, l'impôt type, il ne nous paraît pas que le sien soit encore le bon. Il lui manque la qualité essentielle d'un impôt républicain : l'élagité. Si la fortune de chacun des titres correspondait à son titre, la gradation de la taxe s'expliquerait. Mais on connaît, certainement, des barons qui payeraient allègrement, et sans en être gênés, la taxe de 5,000 fr., tandis que des ducs et des princes seraient obligés de renoncer à leur couronne.

Plus la noblesse serait récente, plus facilement elle paierait. Nous verrions les barons d'avant-hier et les princes d'hier se couvrir de tortils ou de couronnes fermées, tandis que les autres—les anciens—seraient dépossédés sans autre motif que, s'ils remontent aux Croisades, leur fortune en est descendue.

L'injustice serait flagrante. Tel comte qui ne s'est point mésallié, qui n'a pas voulu—comme le disait Boileau, redorer son blason en épousant quelque richissime Américaine, n'aurait plus le droit de porter son titre, seul héritage laissé par ses ancêtres et conquis par eux sur le champ de bataille.

Car, si sincèrement républicains que nous soyons, nous ne pouvons oublier l'histoire, et n'en déplaise à M. Moreau, toutes les couronnes, toutes les armoiries, n'ont pas été ramassées dans le giron des favorites. Il en est qui représentent des hauts faits et du sang versé.

L'hérédité fait partie de notre droit national. Tant qu'on ne l'aura pas abolie, l'hérédité du nom doit subsister. Frappez de droit tous les titres nouveaux, d'accord. Frappez les titres usurpés, ce sera mieux encore. Que de faux barons disparaîtraient aux applaudissements goguenards de la galerie! Et encore si ce faux nez est leur gagne-pain, l'Assistance publique sera-t-elle forcée de leur venir en aide ?

Le seul titre sans impôt serait celui qui aurait payé un service rendu à l'Etat, sur le champ de bataille—ou ailleurs—et son transmissible.

La noblesse serait assimilée aux eaux minérales. Il y aurait la naturelle, exempte, et la falsifiée, timbrée.

LADIES

Needing a tonic, or children who want building up, should take BROWN'S IRON BITTERS. It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaints.

Les Rhumatismes, la Névralgie, et les Catarrhes, causés par un sang appauvri, sont guéris par la Salsepareille d'Ayer.

LOUISIANE.

L'*Echo*, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 7 novembre :

Nous publions une lettre, de Jennings, qui donne une idée de ce que peut devenir la culture de la canne, dans Calcasieu, au point de vue de la quantité et de la qualité. Ce qui se fait dans les environs de Jennings, est possible dans toute l'étendue de la paroisse. Des raffineries centrales établies à Jennings et à Lac Charles, pourraient travailler un nombre infini de cannes et faire d'excellentes affaires.

"La colonie de l'Iowa se donne beaucoup de peine, pour faire de cette paroisse une des principales de l'Etat, surtout en ce qui concerne le riz. C'est ce qu'elle a essayé avec succès, cette année. Quant à la culture de la canne, voici ce que j'ai à dire : il y a deux ans, nous avons commencé à faire des expériences. Nous pouvons, ici, produire de 20 à 30 tonnes l'acre. Cela, nous le savons, mais ce que nous ignorions, c'était la qualité de nos cannes. Nous en avons envoyé des spécimens au Dr Stubbs.

"Voici les résultats de son analyse :

"Canne à rubans, 9 9 Beaumé; total solide, 17.1; sucre de canne, 16.4; canne pourpre, 9.9 Beaumé; total solide, 17.1; sucre de canne, 17.

"On voit que l'analyse donne à la canne de Jennings, de 2 1|2, pour la canne pourpre, à 3 pour cent, pour la canne à rubans, de plus que celles des autres paroisses de l'Etat. Il faut donc nous lancer dans cette industrie. Nous avons déjà la qualité pour nous. En moins de cinq ans, nous pourrons l'emporter aussi sur la quantité.

"Bientôt, nous aurons une usine centrale.

E. R. SHANKLAND."

—On nous écrit, d'Alexandrie, Lne., à la date du 19 octobre :

"M. L. W. Kennedy, de la maison Kennedy et Stone, entrepreneurs du chemin de fer Kansas City, Watkins et Gulf, est arrivé ici, cette nuit. Il finira, dit-il, la voie jusqu'à Spring Creek, à 26 milles d'ici, vers la fin du mois. Il est en train d'achever la traversée de la baie. Ce travail fini, il construira la partie qui conduit à Alexandrie. Il peut achever le travail, en trois ou quatre mois."

Ces nouvelles sont un peu décevantes. On nous avait fait comprendre que le chemin arriverait à Alexandrie vers le 1er janvier. Si le rapport ci-dessus est exact, il nous faudra attendre jusqu'au 1er avril ou mai 1891. Et qui sait quand aura lieu la pose des rails ?

Le *Protector*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 8 novembre :

Le moulin à riz Empire est en pleine activité et fait une excellente besogne.

Plusieurs de nos planteurs sont très occupés à réparer leurs levées et à mettre de nouvelles dalles, à la place des anciennes, qui sont défectueuses.

Le *Courrier*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 8 novembre :

Nos planteurs se plaignent de la rareté des bras ; c'est ce qui retarde les travaux de la roulaison. Quelques propriétaires ont essayé de se procurer des Italiens parmi ceux qui sont arrivés récemment, mais ils n'ont pas réussi.

Nous croyons qu'il en est à peu près de même dans toute la région sucrière.

—Un planteur de Ste-Marie était ici dimanche dernier, en quête d'ouvriers.

—Les travaux pour l'érection de la scierie Luckner et Moore, dans le premier district de notre paroisse, commenceront dès que la Compagnie du chemin de fer Mississippi Valley fournira les moyens de transporter les matériaux pour la construction d'une voie s'étendant sur sa propriété—ce qui aura lieu la semaine prochaine. La scierie sera établie à mi-route entre le fleuve et la voie du Mississippi Valley, de manière que tous deux puissent être utilisés comme moyen de transport.

Le *Voice*, Arabi Post Office, paroisse St-Bernard, du 8 novembre :

Les recettes, pendant la semaine qui vient de finir, ont été moyennes. Les bœufs de choix et les veaux étaient rares et en demande. Voici les prix : Bœufs, choix, 2 3|4 à 3 cents ; 2me qualité, 2 1|4 à 2 1|2 cents ; vaches, choix, $14 à 16 ; génisses, choix, $9 à $11 ; veaux, choix, $7 à $9 ; 2me qualité, $5 à $6 50 ; porcs, $4 à $4 50, moutons, $2 50 à $3 25.

Le *Democrat*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 8 novembre :

On suppose, car on n'en a pas fait le compte exact, que l'on a reçu, ici, environ 100,000 sacs de riz, cette saison. Il y en a encore une grande quantité à recevoir. Si le beau temps cessait, les chemins, en mauvais état, seraient un grand obstacle au transport du reste.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 8 novembre :

Encore une semaine de beau temps, qui a permis de poursuivre, avec succès les travaux de la campagne.

—M. Adlard Landry a 200 boucauts qui ont été faits sur l'habitation Babin ; il croit que les cannes qu'il a encore dans les champs, lui en donneront au moins 400 autres.

—Le Col. J. E. St-Martin a fini de rouler les cannes de sa batture, mardi dernier. En voici le résultat : 65 acres de souches de première année, et 35 acres de seconde année, ont rendu 175 boucauts de sucre et environ 306 barils de mélasse. C'est le produit du travail de 4 semaines. Il y avait encore 200 acres de plant à couper. Le Col. St-Martin estime qu'il lui faudra 8 semaines d'un travail incessant pour achever sa roulaison.

—Nous avons visité, samedi, la splendide usine d'Evan Hall, sous la conduite de M. et Mme J. M. Ryan et de M. W. J. Tearney. Il nous a été démontré que les énormes cylindres broient plus de 500 tonnes de cannes, en 24 heures. Tout, dans cet établissement est de premier ordre et marche dans un ordre parfait.

Le gérant Ellis, les professeurs Beonel, Hartwell et Harrison, l'ingénieur en chef Crowley, le directeur des hangars aux cannes et le sucrier, Dicharry, nous ont servi de guides dans notre tournée.

—Le capt. J. T. Nolan nous apprend que les travaux marchent bien sur St-Elizabeth et Hermitage. Il est arrivé quelques petits accidents sur Hermitage. Le tonnage, sur les deux propriétés, est d'une lourdeur extraordinaire, mais l'évaporation est excessive. Sur Hermitage, on a obtenu 150 livres de sucre à la tonne de cannes.

—Le moulin de Riverton s'est brisé, samedi soir. Il a fallu interrompre les travaux ; de là, plusieurs jours de retard. Les réparations devaient être achevées, mercredi soir.

—Nous n'avons pas les rapports complets des travaux opérés sur Palo Alto, Belle Terre et Peytavin. Nous les donnerons quand MM. Bernard Lemann et frères nous les auront communiqués.

—Sur Réserve, à M. Léon Godchaux, paroisse St-Jean-Baptiste, les souches de 2me année donnent une moyenne de 24 tonnes et demi à l'acre ; le sucre à la tonne est de 120 livres ; à l'acre, de 2,924 livres.

—On n'a encore fait aucun plant d'automne. Voici les chiffres donnés par le laboratoire, dirigé par le professeur T. H. Jones : extraction 74 1|4 pour cent ; degré Beaumé, 7.8 ; sucrose, 11,11 ; glucose, 1,94. Tout marche d'une façon satisfaisante, dans la sucrerie. Il n'y a eu d'interruption que pour la mise en "windrow".

—Cotes du jeudi : Sucres centrifuges, 4 à 5 1|2 ; sucre open kettle, 3 5|8 à 4 5|16 ; mélasses centrifuges, 14 à 28c. ; mélasses open kettle, 35 à 42c. ; sirop, 30 à 33 ; riz brut, $3 à $4.50 le baril de 162 livres ; riz nettoyé, 2 5|16 à 5 3|4c. le baril.

Le *Réveil*, St-Martinville, paroisse St-Martin, du 8 novembre :

On a commencé la coupe des cannes, sur l'habitation Martinique, lundi dernier.

—M. Louis Duchamp y a fait 125 barils de patates douces, sur un terrain de 3|4 d'arpent. Ces patates, dont nous avons un échantillon, sont d'une grosseur phénoménale ; nous n'en avons jamais vu de pareilles.

—Dans la nuit de lundi à mardi, le thermomètre est descendu à 31 degrés ; il y a eu une glace qui a dû tuer les jeunes grabots de coton.

—L'habitation St-John a repris ses travaux de roulaison. M. Eugène Duchamp a commencé la coupe de ses cannes. Il est difficile, partout, de trouver des travailleurs.

—M. J. Salles, dont la sucrerie a brûlé, il y a quinze jours, ne perdra pas les 35 arpents de belles cannes qu'il s'apprêtait à rouler. M. Peter les lui a achetées $4 la tonne.

L'*Entreprise*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 8 novembre :

On se plaint beaucoup de la rareté des travailleurs—ce qui retarde considérablement les travaux de la roulaison. Si les temps pluvieux arrivent, nous sommes exposés à subir de fortes pertes. Il en est de même, paraît il, dans les districts cotonniers.

—Un fermier de l'Ouest, du nom de Schultz, est arrivé, ici, cette semaine. M. F. M. Welch, l'a casé sur la propriété Kissack, à quelques milles au nord de la Nouvelle-Ibérie. Il est venu avec tout son outillage de fermier ; il a de superbes animaux et des outils aratoires perfectionnés.

—M. A. W. Blake achève sa première année d'expérience dans la culture de la canne, sur l'habitation Corona. Il a fait une moyenne de 23 tonnes à l'acre. Quelques-unes ont même donné 25 tonnes. Il est enchanté du résultat ; il croit que, l'an prochain, avec l'expérience qu'il a acquise et l'usage des engrais, il fera ses 30 tonnes à l'acre.

—La région de Cypremort coupe, en ce moment, de magnifiques cannes ; le rendement a été considérablement augmenté, depuis les froids. Le plus lourd chargement pour une charrette à trois mulets, a eu lieu sur la propriété Louisa : il a été de 3,920 livres, jusqu'au 3 novembre. Le peseur est M. J. Bouvillain. Les cannes sont longues, mais cassées. Le poids net de la canne, sur les charrettes à trois mulets, d'Ivanhoe, est de 4,050 livres.

—Les frères Callery roulent, maintenant, leurs belles cannes dans leur nouvelle sucrerie de Cypremort. Les résultats sont très beaux. La canne a mûri, grâce aux dernières gelées, et la matière saccharine est abondante.

Le *Banner*, New Roads, paroisse Pointe Coupée, du 8 novembre :

M. F. Guérin, du Chenal, était ici, mercredi. Jusqu'à date, il avait travaillé dans son moulin, 100 balles de coton. Les récoltes sont en retard dans son voisinage, comme presque partout, d'ailleurs, dans la paroisse.

—La levée en face de la propriété Taylor, avance vite. Au commencement, les entrepreneurs allaient lentement, faute de travailleurs, mais la situation est changée à cette heure, la besogne marche rapidement.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 8 novembre :

Plus de 1,800 balles de coton ont été expédiées du Landing Barbin. Ce fait prouve que la récolte de coton est plus abondante qu'on le disait ; elle égalera celle de l'an dernier. L'eau est assez haute, dans la Rivière Rouge, pour permettre aux bateaux de grande dimension de faire leur service ordinaire, d'ici à la Nouvelle-Orléans. Tout indique que la rivière restera assez haute jusqu'à ce que les transports soient achevés. L'an dernier, on avait été obligé d'expédier une grande partie du coton par chemin de fer.

Le *Review*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 8 novembre :

La cueillette du coton se poursuit rapidement, sur le bayou ; le temps est, du reste, on ne peut plus favorable, et nos fermiers du bayou savent en profiter.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 8 novembre :

On roule, on roule, on roule partout.

Et notre paroisse, la première paroisse sucrière de la Louisiane, exhale pour le moment un délicieux parfum de cuite, de sirop et de sucre.

Disons aussi que le rendement est des meilleurs et que la récolte sera excellente.

Laus Deo !

L'EAU SALÉE REVIENT SUR L'EAU.—De tous temps, l'eau salée a été employée et faisait merveille.

Dans l'antiquité, on la considérait comme un remède indispensable et un pansement de premier choix.

L'eau salée est remise en honneur à Berne par un docteur qui la substitue à l'eau stérilisée dans deux services de chirurgie.

La solution employée est la solution physiologique, à 7 pour 1000, portée à l'ébullition pendant une heure.

Les motifs divers qui ont fait adopter ce liquide sont les suivants : d'abord, on sait que les solutions salées ont un pouvoir antiseptique positif ; puis l'adjonction de sel à l'eau élève son point d'ébullition, ce qui a de l'importance pour la durée de l'ébullition en vue de la stérilisation ; en outre, l'eau salée dissout plus facilement le sublimé que l'eau ordinaire, ce qui permet un meilleur lavage des plaies et de la peau après les opérations, avantage dont les chirurgiens profitent également ; les mains de ces derniers sont aussi mises à l'abri des altérations qui résultent habituellement de l'emploi prolongé et réitéré des solutions antiseptiques. Enfin, tandis que l'eau irrite les tissus et nuit à leurs propriétés physiologiques, si importantes pour la lutte contre les infiniment petits, on sait, par les travaux de Büchner, que l'eau salée, en diluant les sucs de l'organisme, ne leur enlève pas leurs propriétés bactéricides, et ne nuit en aucune façon à la faculté de résorption de certains organes tels que le péritoine.

Les expériences auraient prouvé, d'autre part, qu'il suffit d'une ébullition de dix à quinze minutes pour que, dans l'eau salée, tous les germes soient tués, tandis que ce résultat ne peut être obtenu, pour l'eau ordinaire, que par une ébullition prolongée pendant une demi heure ou même une heure.

BISMARCK ET MOLTKE.—Le *Journal des Débats* termine ainsi sur la célébration du quatre-vingt-dixième anniversaire de la naissance de M. de Moltke :

"Etrange contraste que la destinée de ces deux hommes : l'un réservé, silencieux, presque retiré, hors du monde, et subitement comblé d'honneurs, héros d'une cérémonie légendaire, acclamé par les foules, salué par son souverain lui-même et devant lequel s'inclinent respectueusement tous les drapeaux de l'armée ; l'autre, qui a si longtemps fatigué la renommée, toujours en vue, en mouvement, en action, disparaissant tout d'un coup et réduit à confier l'amertume de son cœur à la discrétion des reporters. Les Plutarques futurs trouveront là un facile sujet de parallèle. Les politiques seront peut-être embarrassés pour soutenir jusqu'au bout que ce qui fait la supériorité de la monarchie c'est que les grands serviteurs de l'Etat y trouvent plus de garanties de continuité contre les hasards et les caprices du sort ; l'humanité, sous toutes les formes, est, hélas ! sujette aux mêmes accidents.

"Nous ne cherchons pas à amoindrir un de nos adversaires et à grandir l'autre : où serait l'intérêt de cet amusement ? Nous assistons, avec un désintéressement tout philosophique, au curieux spectacle que nous donne l'Allemagne ; il en ressort une de ces grandes leçons de choses où l'ironie se mêle à la gravité."

Au casino.

—Vous savez bien, ces dames qui ne se quittent pas et qui ne cessent pas de se débiner !

—Ah ! j'y suis ! Celles qu'on a surnommées : "Les deux amies..., mortelles !"

La laïcisation des hôpitaux de Paris.

On lit, dans le *Journal des Débats* du 28 octobre :

M. le docteur Desprès nous adresse la lettre suivante, en réponse au discours prononcé, l'autre jour, au Conseil municipal, par le directeur de l'Assistance publique :

Paris, le 27 octobre 1890.

Monsieur le Directeur,

Vendredi dernier, à la séance du Conseil municipal, M. le directeur de l'Assistance publique n'a pas hésité à faire de nouveau l'apologie de la laïcisation des hôpitaux, c'est-à-dire du renvoi des sœurs. Cela était dans son rôle, puisqu'il le paraît et qu'il le dit, il a été nommé directeur à cause de son penchant accusé pour la laïcisation. Le corps médical eût pourtant préféré qu'il eût davantage le souci des intérêts des malades. Les opinions de M. le directeur sont à lui, nous n'y voyons aucun autre mal, mais ce que nous ne saurions accepter, c'est qu'il présente les comptes de son administration et l'état des hôpitaux sous un aspect aussi peu conforme à la vérité.

Il n'est pas exact que les dépenses de l'administration n'aient pas triplé (sans compter le coulage) par l'effet du renvoi des sœurs. Je sais bien que l'on prépare à l'administration centrale un compte de premier établissement des laïques, mais il sera arrangé pour les besoins de la cause. Il semble, en effet, prouvé aujourd'hui que l'on administre les hôpitaux non pour le bien des malades, mais pour la justification de la plus déplorable des mesures. Comme il ne faut pas que M. le préfet de la Seine et M. le ministre de l'intérieur, de qui seule dépend le directeur de l'Assistance publique, soient égarés, voici des chiffres :

On a mis à la Charité, non pas 18 laïques à la place des sœurs, mais bien 35 laïques à qui l'on donne 750 fr. par an en moyenne, tandis que les sœurs n'avaient que 200 fr. par an. Les laïques ont en outre une indemnité de logement de 600 fr., et on leur donne à l'hôpital le petit déjeuner du matin, plus le déjeuner copieux de midi. Pour masquer cela au budget de l'Assistance publique, on compte une partie des laïques dans les serviteurs. En plus de cela, de son vivant mon collègue Trélat avait obtenu pour son service deux laïques supplémentaires, et, depuis, pour remédier au désordre de la lingerie de l'hôpital, on vient d'ajouter encore deux laïques : de sorte que, dans ce seul service, ce qui coûtait du temps des sœurs 30 fr. de gages par mois, en coûtera maintenant 450. C'est le coût de *deuxième* établissement, en attendant le troisième. Encore notre linge à pansement vient il, de temps en temps, humide et mal plié.

Au total, voici les chiffres exacts :

Budget de 1881 (avant la laïcisation), page 77, Charité :

1. Sous employés : 22 sœurs et une surveillante pour l'accouchement. Dépense : 5,604 fr.

2. Infirmiers et infirmières : 76. Dépense : 21,480 fr.

Budget de 1889 (après laïcisation), page 81, Charité :

1. Sous employés : 18 ; le reste est compté avec les infirmiers. Dépense : 25,200 fr.

2. Infirmiers et infirmières : 103. Dépense : 48,800 fr.

Budget de 1890 (après laïcisation), page 63 : Charité (là encore il fallait dissimuler) :

1. Surveillants et surveillantes : 3. Dépenses, 4,900 fr.

2. Sous-surveillantes : 15. Dépense, 18,800 fr.

3. Suppléantes : 15. Dépense, 20,000 fr.

4. Infirmiers et infirmières : 91. Dépense, 30,200 fr.

Pour ce qui est de l'avantage qu'auraient tiré les malades de la laïcisation, j'ai montré au Conseil municipal, qui, d'ailleurs, n'a voulu rien entendre, que l'administration est obligée de retrouver dans les économies qu'elle fait sur les malades, les dépenses que lui coûtent les infirmiers laïques. Le pain et le vin des malades sont aujourd'hui inférieurs à ce qu'ils étaient il y a dix ans. "L'année dernière, je ne sais si cela a changé depuis, la boucherie a été achetée directement à la Halle, et sans adjudication de fournitures pour l'année contraire ment aux prescriptions des lois. On payait un homme 1,000 fr. par an pour faire des achats à la halle, et nos malades ne mangeaient guère que de la viande importée et arrivée abattue à Paris.

Quant à la tenue de nos salles, cela va à peu près quand nous y sommes ; mais, dès que la visite est terminée, il n'y a plus personne. Lorsque je pénètre dans mes salles en dehors de l'heure où j'arrive d'habitude, je trouve rarement les laïques ; mais, en revanche, je vois parfois, égarés sur une table de nuit, les livres suivants : *la Clef des Songes* ou *l'Art de tirer les cartes*.

Monsieur le rédacteur, on ne changera pas l'espèce humaine. Sans la discipline, l'ordre et l'exactitude des sœurs, on ne trouvera pas de femmes pour faire le service d'hôpital qui ne convient qu'à des êtres qui veulent bien vivre sans famille, sans nom et sans intérêt pécuniaire. Malheureux qui ne le comprend pas !

Veuillez agréer,

Docteur ARMAND DESPRÈS,
Chirurgien à l'hôpital de la Charité, député du 6e arrondissement.

P. S.—Pour donner une idée du service laïque, il est bon que le public sache que l'administration vient de faire enlever les rideaux du Cabinet annexé à chaque salle où se tenaient les sœurs et où les laïques étaient installées à leur place.

LA QUESTION DU LAIT.—La question si importante du lait est toujours l'objet des études de nombreux médecins qui apportent, sur la manière de le traiter, des conclusions tout opposées.

Voici celles du docteur Lerinneau :

Après avoir établi, ce qui est hors de doute, que la nourriture par excellence du nourrisson est le lait humain, il pense que quand l'allaitement maternel ou mercenaire est impossible, il y a toujours moyen de ramener les inconvénients de l'allaitement artificiel au minimum : il faut pour cela traiter le lait de vache pendant quinze minutes par l'ébullition et le conserver à une basse température dans des flacons hermétiquement bouchés, jusqu'au moment du tétage.

Il ne croit pas, comme beaucoup l'affirment encore, que l'ébullition altère les qualités nutritives ou qu'elle ait la moindre influence sur sa digestibilité.

For Malaria, Liver Trouble, or Indigestion, use BROWN'S IRON BITTERS

ROUSSE.—Décédé hier après-midi, jeudi, 13 novembre 1890, à 2 heures et quart, à l'âge de 60 ans, DOMINIQUE ROUSSE, natif des Hautes Pyrénées (France), et résident de cette ville depuis 34 ans. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que ceux de la famille Gonthier sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, vendredi, à 4 heures précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 17 Passage Orléans, entre Chartres et Royale.

TO-KALON.

Vins rouges, Sauterne et Riesling ; vins blanc, Tokay, Angélica, Muscatelle, Blackberry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de H. W. Crabb, Oakville, comté Napa, Californie.

Paul N. Vermeulle, Sole Agent
129 rue Royale, coin Toulouse
Sample Room No 67 1|2 rue Carondelet, coin Perdido. 9 juil—6 m

Avis.

Ma femme, Victorine Joseph, ayant abandonné le domicile conjugal, je préviens le public que je ne serai nullement responsable des dettes qu'elle pourrait contracter.

ALFRED GALLE.
Nouvelle-Orléans, 14 novembre 1890.
14 nov—1f

LEON QUEYROUZE & CO.,
"GROCERS" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
... des Campagnes et de l'Ouest
67 RUE DECATUR.

L'Hon. C. Edwards Lester

Ancien Consul des États-Unis d'Amérique en Italie, Auteur, etc., écrit ce qui suit :

New-York, le 1er Août 1886,
122 E. 27th st.

Au Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass.,

Messieurs :—Un sentiment de gratitude et le désir de rendre service au public m'engagent à faire l'exposé des faits suivants :

Ma carrière au collège, à New-Haven, fut interrompue par un rhume tellement sérieux et qui m'affaiblit tant, que, pendant dix ans j'ai eu à combattre pour garder ma vie sauve. L'Hémorragie des passages bronchiques était le résultat de presque chaque effort nouveau pour expectorer. Pendant des années j'ai été entre les mains des plus habiles praticiens sans que cela servit à rien. Enfin j'entendis parler du

Pectoral-Cerise d'Ayer,

Dont je fis usage (modérément et à petites doses) au premier retour de rhume ou de mal dans la poitrine, et chaque fois, invariablement, je fus soulagé. Ceci se passait il y a 25 ans. Avec toutes sortes de changements, dans toutes sortes de climats, je n'ai jamais, jusqu'à ce jour, eu aucun rhume ni aucune affection de la gorge ou des poumons, qui aient résisté au Pectoral-Cerise d'Ayer dans les 24 heures. Il va sans dire que je n'ai jamais été sans ce remède dans toutes mes expéditions et mes voyages. D'après mes propres observations, il a donné du soulagement à un grand nombre de personnes ; dans les cas aigus d'inflammation pulmonaire, tels que le croup et la diphthérie chez les enfants, la vie a été sauvée grâce à ses effets. Je recommande son usage en légères doses mais fréquentes. Proprement administré, suivant vos indications, c'est un

Bienfait Sans Prix

Dans n'importe quelle maison. J'en parle avec enthousiasme parce que j'en ai reçu les bénéfices. J'ai connu beaucoup de cas apparemment crus bronchites et toux, avec perte de la voix, particulièrement parmi les membres du clergé et autres orateurs publics, parfaitement guéris par cette médecine. A vous fidèlement,

C. EDWARDS LESTER.

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens et Marchands de Médecines.

Bureau de la Compagnie de l'Hôtel St-Charles.—Nlle Orléans ce 12 novembre 1890—A une assemblée des Directeurs tenue ce jour un dividende de 4 0|0 a été déclaré payable aux actionnaires à partir du 1er décembre prochain au bureau de MM. Moore, Hyams & Co., No 33 rue Carondelet.

JNO KILSHAW.
13nov—13 30—1er déc. Secrétaire.

Bureau de la New Orleans Brewing Association, 194 rue Commune.—A une réunion régulière du Bureau des Directeurs de cette Association tenue le 11 courant un dividende semestriel de cinq (5) pour cent sur le fonds capital a été déclaré, payable à partir du 10 décembre 1890. Les livres de transferts seront fermés du 5 au 10 décembre 1890.

ERNEST PRAGST,
12nov—12 déc2 10 Secrétaire.

TOMBES A VENDRE

Cimetière St-Louis, rue Esplanade,

A un prix très raisonnable

N'ayant autorisé personne pour la vente et prix, s'adresser directement au soussigné.
(Cement Work) 19 Esplanade.
17sept—3m A. CHEVALIER.

Mmes GODIN & MARTINET,

Successeurs de Mme Goilard,

ROBES ET CONFECTIONS

JOLIS MODÈLES DE TOILETTES

Pour la saison d'hiver.

SPÉCIALITÉ DE CONFECTIONS :

SORTIE DE BAL ET D'OPERA,

Modèles venant de l'Etranger.

17 BOURBON

Au Premier.

19 oct—1m Jeu Dim

New Orleans Brewing Association.

Peter Blaise Président, H. P. Dietmann Vice-Président : Ernest Pragst, Secrétaire.

BUREAUX :

No 194 RUE COMMUNE,

NOUVELLE-ORLÉANS.
31 août—1 an—dim

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES

— DE LA —

NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 2 rue Carondelet entre Canal et Commune.

J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS :

MANUEL ABASCAL, EDWD. J. BORET,
PIERRE POUTZ, H. GALLY,
S. GUMBEL, A. SCHREIBER,
JEAN. E. SCHMIDT, JULES ANDRIEU,
JULES TUYES, H. LAMOUREUX,
GUS. PITOT, J. W HINCKS.
24 fév

Succession de Christina Engel, veuve en première noce de Alois Günther, et en seconde noce de William Ehrets.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 31,047.—Division B.—Docket No 1.

Les créanciers de la succession ci-dessus sont prévenus de se faire connaître et de présenter leurs réclamations respectives au bureau de M. A. L. Tissot, avocat, No 52 rue Bienville. Les débiteurs de la dite succession sont invités à se rendre au même bureau et à acquitter le montant de leur dette.

JENNY CARUSO,
née GUNTHER,
6 nov—6 11 16 Administratrice.

Avis aux Actionnaires de la Compagnie d'Assurance Hibernia.

Avis est par le présent donné que conformément à l'acte 24 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane pour l'année 1890 intitulé : "Acte pour la protection des personnes faisant des affaires avec les compagnies d'assurances organisées sous les lois générales de l'Etat, ou sous les Statuts spéciaux de celles-ci," (une copie du dit acte peut être vue au bureau de la compagnie) un meeting général des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Hibernia aura lieu au bureau de la compagnie, No 37, rue du Camp, Nouvelle-Orléans, Lne., le mercredi, 3me jour de Décembre 1890 à midi, pour délibérer, voter et agir ainsi que l'exige la loi.

Et avis est aussi par le présent donné, qu'à l'assemblée ci-dessus mentionnée des actionnaires, ceux ci délibéreront et voteront sur les amendements proposés de la Charte de la compagnie comme suit : Sur l'article 4, section 1, ayant trait à la réduction du nombre des actions composant le fonds capital et à la valeur au pair de ces actions, et sur l'article 3 relatif à l'éligibilité des actionnaires comme directeurs.

Par ordre du Board des Directeurs,
JOHN T. GIBBONS, président.
1 nov—1m

Agence d'assurance non compact de JAMES PREVOST,

135 rue Gravier, N. O., Lne.

Le soussigné informe ses amis et le public qu'il est le seul agent représentant, dans cette ville, des compagnies américaines dont le capital-actif représente plus de dix millions de dollars. Il n'est pas lié par les tarifs ou les conventions d'une association quelconque, et il engage les personnes désireuses d'assurer leurs propriétés à venir s'entendre avec lui pour des polices à l'année ou à terme. Pertes ajustées et payées sans escompte.

JAMES PRÉVOST.
12 août—1 an—dim mer ven

Excursion dans les régions sucrières par le German Rifle Club.

Dimanche, 23 novembre, à 8:30 A. M., par un train spécial du Morgan Railroad, à l'habitation Waubun du Capitaine Moore. Billets $1.00, pour les enfants 50c. Les demandes de billets seront reçues au No 71 de la rue Gravier, 53 rue Royale et 122 rue du Canal et par tout membre de l'organisation.

MAXIMILIEN HERRMANN, Président.
9nov—3 dim

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal. 2me district

1er nov90—1 an—mar jeu dim

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept 90—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. 90—1an

L'EXPOSITION

La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans !

LEON GODCHAUX,

81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres

LE PLUS GRAND MAGASIN DE VÊTEMENTS DU SUD.

Expose en ce moment un Stock extraordinairement grand et attrayant d'Habillements et d'Articles de Toilette, dont la variété est sans pareille, et le bon marché incomparable.

—:0:0:—

Les visiteurs du Carnaval et le public en général ne doivent pas manquer de venir examiner notre établissement et de profiter des avantages qu'il leur offre.
29 nov—1 an—dim mer ven

LES MEILLEURS PIANOS ET AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS

PHILIP WERLEIN,

La plus ancienne des maisons de Musique connues et populaires,

135 rue du Canal.

Pianos, Orgues vendus pour du comptant ou payables mensuellement, loués, réparés accordés échangés. Mathushek mis à l'épreuve et reconnus excellents. Pianos Weber, Mason & Hamlin, Steck, Kroeger, James & Holmstrom, Kurtzman, Ivers & Pond, Malo, Weser, Cable, Kimball. Instruments et articles de musique de tous genres.

Le public est cordialement invité à venir visiter le centre de musique de la ville. Rappelez-vous

PHILIP WERLEIN, 135 CANAL.
11 janv—

TAPIS ! Nattes ! TAPIS !! Nattes ! TAPIS !!! Nattes !

Toiles cirées, linoléum, nattes coco, stores, rideaux soie, rideaux dentelles, portières bamboo, portières chenille.

—Tous ces articles en grande variété au seul magasin de tapis en ville—

—:0:0:—

Veuillez prendre notice que nous vendons maintenant des tapis velours à 90c par yarde, cousus et posés et autres en proportion.

LEOPOLD LEVY, N° 133 RUE DU CANAL.

Le Magasin de Tapis le meilleur marché en ville.
13oct 1890—1an—DMaJ

METROPOLITAN BANK, DEPARTEMENT DES ÉPARGNES

80 .... RUE DU CAMP 80

Capital .... $250,000 | Profits non divisés $40,000

FRED. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice Président. ED. CLAUSSEN, Caissier.

Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt, payable tous les six mois.

Directeurs—Phil. W. Bielman, Frank Roder, Jacob Hassinger, H. F. Klumpp, John Nelson, Gilles Weiss, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Lesebard.
1er sept—1 an—dim. mer

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. H. Lyman, Prés. Jos. Bowling, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.
1jan—1 an

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET

Horloger, Bijoutier, Joaillier,

—Marchand de—

Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.

133 - RUE ROYALE - 133

Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent
Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc—1 an

Publié et prêt à être livré au Public :

Le Livre Bleu de la Nlle-Orléans

PAR SOARDS—POUR 1890-91.

Servez-vous du livre bleu pour adresser vos invitations, circulaires, etc., aux demeures des meilleures familles.

Un directory de noms choisis de toutes les personnes dépensant de l'argent et dont la connaissance peut être précieuse.

Sa valeur pour se référer à 10,000 noms de choix arrangés en ordre alphabétique et classés par rues et numéros sera apparente à tous.

Si vous êtes d'une façon quelconque intéressé à obtenir le patronage des classes aisées, vous serez charmé de l'excellence de l'annuaire qui vient d'être publié. Faites le demander de suite, car il n'y en a qu'un nombre restreint d'exemplaires en vente, l'ouvrage étant vendu par abonnement.

L. SOARDS, Editeur.
5 Place Commerciale, coin Camp.
14 sept—

Dr J. B. PEREZ,

Médecin et Chirurgien,

Ayant une expérience de 25 années pour traitement et la cure de toutes les maladies des Organes Génito-Urinaires,

Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts côté sud, près Canal, les pilules dites : "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularité de femmes.
16 déc—1an

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 13 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de dents artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au No 167 de la même rue,

PRES DAUPHINE,

A partir du 1er octobre 1889.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 sept—

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Ouverts de 10 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er novembre 1890

Liste de publication

Baudain, Antoine Placide	Josselin, Louis
Baylet, Jeanne	Lasserre, Jacques
Biben, Jean dit Lafon	Lavaure, Antonin
Bourre, Jean	Lunel, Jean Marie
Caumont, Jean Marie	Moret, J. B.
Casaux, Germain	Ouillé, Victoire (veuve)
Clouzet, Alexandre	Pagnac, Jacques
Coquy, Pierre	Péhau, Pierre,
Desplats, François	Raoul, Louis
de Mascourian (famille)	Robbin, Bernard (époux) et Labasse (famille)
Faure, Jean Marie	Roland, Conrad
Favre (dame) née Jeanne Arabie	Tourne, Vve née Bernet
Jédor, Marguerite	Vigneau, Justin

Lettres.

Veuve Adeau, née Bessig.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à se munir d'une pièce établie en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er novembre 1890.
Le Gérant du Consulat,
Signé G. MEYERS.

C. LAZARD & Cie

SES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 oct 90—1 an—dim mar ven

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE

Mme D. BIDWELL, Propriétaire et Directrice
A. ROIG .... Gérant.

Semaine commençant Dimanche, 9 novembre.

Matinées Mercredi et Samedi à 12 M.

JARBEAU !

Et sa grande troupe de comédie, dans STARLIGHT !

Dimanche 16 nov.—SHEFFER & BLAKELY VAUDEVILLE COMPANY. 8nov—

THEATRE ST-CHARLES.

Mme D. Bidwell ...... Propriétaire et directrice
A. Roig .... Gérant

Semaine commençant Dimanche, 9 NOV.
Matinées, samedis à midi.

Un véritable cyclone en fait de comédie.

La plus drôle de toutes les comédies !
La plus récente ! La plus grande !
LA MEILLEURE DE TOUTES !

OUT OF SIGHT !

Dimanche, 16 Nov.—MATTIE VICKERS.
8 nov—1f

ROBINSONS MUSEUM & THEATRES

Les bestiaux diminutifs, l'allumette humaine, la ville de Memphis en Miniature, le Prof. Steudel et son merveilleux Thomascop, une paire de poules australiennes de buisson, et Katrina Théâtre No 1—La troupe Bright Light de Ed Casey. Théâtre No 2—Troupe de spécialité Galchard. Venant le 20 novembre—Galathée
13 nov—

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Septième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1889 :

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$425,699 35	
Sur les risques de rivière	22 586 57	
Sur les risques de mer	12,249 19	
	$460,535 11	
A ajouter : Primes non acquises de 1888	102 433 94	
Total des primes	$562,969 05	
A ajouter : Intérêts et profits et pertes	$ 28,906 49	
Revenu total	$591,875 54	
A déduire : Pertes payées—Sur risques d'incendies	$190 110 41	
Sur risques de rivières	16 883 63	
Sur risques maritimes	10,599 91	
Total pertes payées	$217,593 95	
Primes remboursées, et cancellations	47,796 30	
Commissions	65,505 08	
Réassurances	25,898 44	
Taxes et licences	7,323 59	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc	37,963 86	
Total des débours	$402,083 02	
Surplus	$189,792 52	
Réservé pour risques non expirés	$114,588 32	
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	33,500 00	
Profits net	41,704 20	
	$189,792 52	

ACTIF
(A la valeur du marché.)

Comptant au main, à savoir : En banques	$98,632 81
Au bureau	3,923 65 102,556 46
$119,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Cressmas	120,900 00
$100,240 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les numéros tirés	149,669 80
$25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent	31,500 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent	28,200 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)	8,506 68
Une action du capital du N. O. Board of Trade	75 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange	175 00
25 actions de la N. O. Warehouse Co	525 00
Une action French Opera House Co	250 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
Dépôt à l'Association du N. O. Fire Underwriters	150 00
Primes en cours de perception	49,818 58
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc	2,000 00
	$504,376 52

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	25,000 00
Dividendes non payés	1,584 00
Réservé pour risques non expirés	114,588 32
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	33,500 00
Balance (non compris le dividende de juillet 1889)	29,704 20
	$504,376 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 16 janvier 1890.

M. T. DUCROS, notaire.
138 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé) J. H. MENGE,
FRANK RODER,
THOS. J. WOODWARD,
MORRIS SCHWARACHER
F. G. ERNST,

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT et de porter la somme de $15,000 au crédit du Fonds de Réserve, faisant $40,000 au crédit du dit Fonds.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire
Nlle-Orléans, 15 janvier 1890.

L'INDEPENDANCE BELGE,

Edition d'Outre-Mer,

Paraissant toutes les semaines et comprenant 10 PAGES DE TEXTE grand format.

La seule publication en langue française destinée spécialement à tous les pays d'Outre Mer et donnant le Résumé hebdomadaire du mouvement politique, artistique, littéraire, scientifique, industriel et commercial du monde entier.

Tableau graphique des transactions commerciales sur toutes les places, cours, marchés, etc.—Correspondances spéciales de toutes les capitales, modes, variétés, etc.—Romans feuilletons inédits des premiers auteurs contemporains.

A chaque numéro est joint un supplément littéraire de douze colonnes qui réunit la collaboration des nouvellistes, chroniqueurs et romanciers les plus en vogue.

PRIX D'ABONNEMENT :

Six Mois, 15 FRANCS. Douze Mois 30 FRANC

EDITION QUOTIDIENNE

Le meilleur marché, le plus répandu et le mieux informé des grands journaux européens en langue française.

PRIX D'ABONNEMENT :

Trois Mois, FR. 15. Six Mois, FR. 30. Douze Mois FR. 60.

CONDITIONS

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou sur traite à vue sur Bruxelles, Paris ou Londres. Les abonnements commencent le 1er ou le 16 de chaque mois.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande écrite à l'Administration :

17, rue des Sables, Bruxelles.

On demande de bons agents.
8 sept—1f sr. m le dim.

LEÇONS DE FRANÇAIS,

PAR EMILE SERRES,

Bachelier es lettres de l'Université de France, ex rédacteur en chef du FRANCO-LOUISIANAIS de la Nouvelle Orléans, de l'INDÉPENDANT de New York, du TRAIT D'UNION de Mexico.

M. Emile Serres, ancien comptable de l'Opéra Français pendant les quatre saisons de l'administration Mauge, sollicite des tenues de livres ... Anglais soit en ... Bureau 130 ...

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

Soirée extra d'opérette, Vendredi soir 14 novembre, à 7:30 h.

LA MASCOTTE.

Samedi soir, 15 novembre, à 7 30 h., 15me soirée gala de souscription.

FAUST.

Faust, M. Merrit, Valentin, M. Coste, Marguerite Mlle Martini, et M. Sylvain et Mmes Plantin et Barelli.

A la matinée populaire de Dimanche.

LES HUGUENOTS

Dimanche soir, 16 novembre, à 7 heures

La Fille du Régiment. Les Mousquetaires au Couvent.

Places réservées en vente au magasin de musique de Philip Werlein, 135 rue du Canal.
14 nov—1f

GRAND OPERA HOUSE.

Royaume des merveilles et des féeries venant directement du théâtre Niblo Garden de N. Y.

GRAND SPECTACLE FÉERIQUE DE KIRALFY

WATER QUEEN !

On sont des nouveautés en nombre infini.—Amenez-y vos enfants.

Dimanche, 16 novembre—Barbie bleue jne.
9 nov—

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE SIXIEME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie publie l'exposé suivant conformément à ce qu'exige sa charte :

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1890, y compris les primes non acquises de l'année précédente : Sur risques d'incendie	$147,858 77	
Sur risques maritimes	3,169 46	
Sur risques de rivières	7,047 92	
Total des primes	$158,076 14	
Moins,—Primes non acquises	42,917	
Primes nettes acquises au 31 mai 1890		$115,159 16
Pertes payées : Sur risques de feu	56,699 76	
Sur risques maritimes	2,6 18	
Sur risques de rivières	3,332 57	
Taxes et dépenses, moins intérêts	17,095 56	
Réassurances et primes rendues	12,308 31	
		$9,271 38
Profits		$26,887 76

La Compagnie possède l'actif suivant :

Propriétés foncières	$333,982 97
Actions de banques de chemins de fer et autres	30,159 56
Billets garantis par hypothèques et nantissements	56,086 39
Billets recevables	54,102 87
Primes en cours de collection	16,812 17
Certificats 6 0|0 de ville	20,966 00
Jugements sur billets hypothécaires	4,235 00
Argent comptant	19,062 24
	$484,272 21

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, ce 28me jour de juin 1890.

Signé, JAS. FAHEY, Notaire

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix	M. W. Smith,
Aristide Hopkins,	Paul Fourchy,
Ben. Jos. A. Shakspeare	Aldon McLellan,
Paul Capdevielle,	W. H. Bofinger,
Henry C. Boucher,	Jayme Magi,
	A. Xiques.

29 juin—1m

SCIENTIFIC AMERICAN ESTABLISHED 1845

Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Four months' trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS Edition of Scientific American.

A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to MUNN & Co., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.

In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and procure immediate protection. Send for Handbook.

COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address

MUNN & CO., Patent Solicitors.

GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

OFFICIEL

Département de l'Exécutif, Etat de la Louisiane.

Conformément aux dispositions de la loi relative aux Notaires de la Paroisse d'Orléans, et réglant leur nomination, leur cautionnement, leurs qualifications, leurs devoirs et leurs obligations, établissant aussi la manière d'assurer la valeur du cautionnement et prescrivant certaines pénalités, approuvée le 1er juillet 1890 avis est, par le présent, donné que les Notaires de la Paroisse d'Orléans dont les noms suivent savoir : MM. F. J. Aleix, Frédérick Adolphe, Charles G. Andry, William Ardill, Eusèbe Bouny, John Bassich junior, John Bendernagel, Théodule Buisson, William F. Brewer, Louis F. Boncheraou, Emile J. Barnett, George M. Barnett, John J. Barnett, William H. Barnett, Edward Joseph Blanchard, Ernest Commagère, John Calhoun, Benjamin F. Choate, T. Wharton Collens, P. A. Conand, Edgar M. Cahn, Théodore Contonio, George W. Christy, J. F. Coffey, William H. Cooley, F. D. Charbonnet, M. E. Doriocourt, Antoine Doriocourt, Félix J. Dreyfous, Abel Dreyfous, Michel V. Dejan, André Doriocourt, junior, Frederick Daibel, M. T. Ducros, Geo. W. Dearing, junior, Joseph Duvigneaud, Richard M. Dunning, Walter L. Dombre, F. B. Earhart, C. M. Eustis, John G. Eustis, B. C. Elliott, Charles Franke, Samuel Flower, Paul L. Fourchy, James Fahey, J. Henry Forcelle, W. Morgan Gurley, Hewes T. Gurley, Edgar Grima, Henry L. Garland, junior, Théodore Guyol, Michael Griffin, J. V. Guillotte, Michael Gernon, Frank Hébert, B. B. Howard, Andrew Hero, junior, W. O. Hart, Henry Hesdenheim, Edward Ivy, Peter J. Kramer, William R. Ker, Ferdinand Kirchner, Fergus Kernan, John R. Lagier, Ambroise G. Lapice, Gustave Le Gardeur, junior, A. J. Lewis, Buster C. Leake, E. A. Lumiais, P. Henry Lanauze, J. F. Meunier, Edwin T. Merrick, junior, John T. Michel, Louis A. Martinet, Octave Morel, James McConnell Junr, George G. McLain, Arthur McGuirck, Benjamin Ory, William H. Pascoe, George C. Preot, George T. Patton, E. A. Peyroux, Frank E. Rainold, C. G. Rebentish, F. Alphonse Rabeaux, J. B. Rosser, junior, Henry J. Rhodes, Bussière Rouen, Charles T. Soniat, M. C. Soniat, William H. Seymour, J. Zacharie Sparring, Joseph H. Sparring, E. L. Simonds, James Simeon, E. K. Skinner, Cailear H. Shields, J. D. Taylor, Bernard Titche, N. B. Prist, Paul E. Théard, Charles J. Théard, Robert T. Upton, Charles B. Upton, Martin Voorhies, Omer Henri Villeré, A. J. Villeré, Jefferson C. Wenck, James J. Woulfe, Andrew H. Wilson, Joseph Ne Wolfson, J. B. Ward, William H. Wright, John J. Ward, Frank Zengel et Frédérick Zengel ne sont conformés aux dispositions de la loi précitée, ainsi qu'il appert du certificat écrit par le secrétaire d'Etat, lequel a été publié dans le *Daily States* dans la langue anglaise et dans l'ABEILLE de la Nouvelle Orléans, dans la langue française, journaux quotidiens publiés à la ville de la Nouvelle-Orléans, avis est, par le présent donné, que les personnes aux nommées sont seules autorisées à remplir les fonctions de notaire à la Nouvelle-Orléans.

En vertu de l'autorité dont je suis investi et des pouvoirs qui me sont conférés par la loi, moi Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, déclare révoquer et annuler les commissions de tous Notaires dans la Paroisse d'Orléans, qui ne se sont pas conformés aux dispositions de la loi précitée et dont les noms ne sont pas inclus dans la liste publiée par le Secrétaire d'Etat ainsi qu'il est mentionné ci-dessus.

En témoignage de quoi j'ai émis la présente proclamation sous ma signature officielle et scellée du sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton Rouge, le 21 octobre 1890.

FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de la Louisiane.

Par le Gouverneur,
L. F. MASON, Secrétaire d'Etat.
9nov—3f ou 10 j

AVIS.

On trouvera tous les jours L'Abeille à la table de journaux de Cohenheim ... Dunst, coin Decatur et Dumaine.